PYREDIAL
Société par actions simplifiée à associé unique
Au capital de 200 000 €
Siège social : Avenue de Luchon
31210 GOURDAN-POLIGNAN
350 735 486 RCS TOULOUSE
(la « *Société* »)

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 20 MARS 2026

Proposition d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 octobre 2025

(...)

L'ASSOCIEE UNIQUE A ADOPTE LES DECISIONS SUIVANTES :
(...)

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 octobre 2025

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 75.707 euros de la manière suivante :

- sur le compte « Autres réserves » 75.707 euros

qui est ainsi porté de 1.821.764 euros à 1.897.471 euros

(...)

SIXIEME DECISION

Pouvoirs pour accomplir les formalités

L'associée unique délègue tous pouvoirs au porteur des présentes, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales aux effets ci-dessus.
(...)

Extrait certifié conforme
Le Président

(1) **BILAN - ACTIF** DGFiP N° 2050 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

Désignation de l'entreprise : SAS PYREDIAL — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 31210 GOURDAN POLIGNAN — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 3 5 0 7 3 5 4 8 6 0 0 0 2 8 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/10/2025

				Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	33 242	AG	33 242	
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP	2 168 918	AQ	1 744 775	424 143
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	3 224 323	AS	2 652 763	571 559
		Autres immobilisations corporelles	AT	714 772	AU	494 643	220 129
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	81 600	CV		81 600
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD	193 232	BE		193 232
		Prêts	BF	55 415	BG		55 415
		Autres immobilisations financières*	BH	82 166	BI		82 166
		TOTAL (II)	BJ	6 553 670	BK	4 925 424	1 628 245
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	87 478	BM		87 478
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	2 708 802	BU	39 724	2 669 077
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	68 859	BY		68 859
		Autres créances (3)	BZ	1 685 074	CA		1 685 074
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
		Disponibilités	CF	824 981	CG		824 981
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	102 920	CI		102 920
		TOTAL (III)	CJ	5 478 117	CK	39 724	5 438 392
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	12 031 787	1A	4 965 149	7 066 638

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 9 095 — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS PYREDIAL — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 200 000)	DA	200 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	20 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 821 764
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	75 707
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	2 117 471
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	839 276
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	10 700
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 461 205
	Dettes fiscales et sociales	DY	595 830
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	34 010
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	8 143
	TOTAL (IV)	EC	4 949 166
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	7 066 638

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	4 326 141
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	14 216

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

3 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP N° 2052 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS PYREDIAL — Néant ☐ *

			Exercice N				
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	34 105 800	FB		FC	34 105 800
	Production vendue biens *	FD	5 229 938	FE		FF	5 229 938
	Production vendue services *	FG	665 294	FH		FI	665 294
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	40 001 033	FK		FL	40 001 033
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	108 182
	Autres produits (1) (11)					FQ	29 062
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	40 138 278
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	28 117 778
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(136 227)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	3 420 735
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(896)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	5 085 523
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	348 661
	Salaires et traitements*					FY	2 378 472
	Charges sociales (10)					FZ	593 029
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements (14)					GA	265 404
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	39 724
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	25 702
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	40 137 908
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	369
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	48 766
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	48 766
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	17 360
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	17 360
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	31 405
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	31 775

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFiP N° 2053 2025

Désignation de l'entreprise SAS PYREDIAL — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	12 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	12 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	8 850
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	8 850
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	3 149
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	(40 783)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	40 199 044
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	40 123 336
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	75 707

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP	
	– Crédit–bail immobilier	HQ	28 222
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	47 446
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	113 963
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG–CRDS) **A5**		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 673

(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives **A6**		obligatoires **A9**	
		Dont cotisations facultatives Madelin **A7**		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite **A8**	
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de comemrce (en application de l'article 39, 1–2°, al.3) **HS**				

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	8 850	
Produits des cessions d'éléments d'actif		12 000

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

5

IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS PYREDIAL — Néant ☐ *

CADRE A — IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)	Augmentations — Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Augmentations — Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	D8	D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD 33 242	KE	KF
CORPORELLES	Terrains		KG	KH	KI
	Constructions — Sur sol propre — Dont Composants L9		KJ	KK	KL
	Constructions — Sur sol d'autrui — Dont Composants M1		KM	KN	KO
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions * — Dont Composants M2		KP 2 154 933	KQ	KR 13 985
	Installations techniques, matériel et outillage industriels — Dont Composants M3		KS 3 063 673	KT	KU 220 712
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV 440 716	KW	KX 51 327
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport*		KY 27 753	KZ	LA
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB 198 680	LC	LD 3 570
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE	LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours		LH 20 833	LI	LJ
	Avances et acomptes		LK	LL	LM
		TOTAL III	LN 5 906 589	LO	LP 289 594
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G	8M	8T
	Autres participations		8U 77 600	8V	8W 4 000
	Autres titres immobilisés		1P 196 824	1R	1S 5 000
	Prêts et autres immobilisations financières		1T 93 194	1U	1V 55 336
		TOTAL IV	LQ 367 618	LR	LS 64 336
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG 6 307 450	ØH	ØJ 353 930

CADRE B — IMMOBILISATIONS

			Diminutions — par virement de poste à poste (1)	Diminutions — par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence — Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ	DØ	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	LW 33 242	1X
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY	LZ
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB	MC
	Constructions	Sur sol d'autrui	IR	MD	ME	MF
	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS	MG	MH 2 168 918	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ 60 062	MK 3 224 323	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU	MM	MN 492 043	MO
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV	MP 7 274	MQ 20 478	MR
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS	MT 202 250	MU
	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX	MV	MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ 20 833	NA	NB
	Avances et acomptes		NC	ND	NE	NF
		TOTAL III	IY	NG 88 169	NH 6 108 014	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU	M7	ØW
	Autres participations		IØ	ØX	ØY 81 600	ØZ
	Autres titres immobilisés		I1	2B 8 592	2C 193 232	2D
	Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E 10 950	2F 137 581	2G
		TOTAL IV	I3	NJ 19 542	NK 412 413	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	ØK 107 711	ØL 6 553 670	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

6 **AMORTISSEMENTS** DGFiP N° 2055 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS PYREDIAL — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	33 242	PF		PG		PH	33 242
TOTAL I		RK	33 242	RM		RN		RO	33 242
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst, générales, agencements, aménagements des constructions	PV	1 676 522	PW	68 252	PX		PY	1 744 775
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	2 557 584	QA	146 389	QB	51 211	QC	2 652 763
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD	252 612	QE	42 124	QF		QG	294 736
	Matériel de transport	QH	9 697	QI	4 095	QJ	7 274	QK	6 519
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	188 844	QM	4 542	QN		QO	193 387
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	4 685 262	QV	265 404	QW	58 485	QX	4 892 182
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	4 718 504	ØP	265 404	ØQ	58 485	ØR	4 925 424

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation **TOTAL III**		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW		**Total général non ventilé (NS+NT+NU)**		NY		**Total général non ventilé (NW-NY)**		NZ					

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS PYREDIAL

Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A–II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
Provisions pour risques et charges	**TOTAL I**	3Z		TS		TT		TU		
	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	sur immobilisations – corporelles	6E		6F		6G		6H		
	sur immobilisations – titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5		
	sur immobilisations – titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	sur immobilisations – autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N	108 182	6P	39 724	6R	108 182	6S	39 724	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	108 182	TY	39 724	TZ	108 182	UA	39 724	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	108 182	UB	39 724	UC	108 182	UD	39 724	
	Dont dotations et reprises – d'exploitation			UE	39 724	UF	108 182			
	Dont dotations et reprises – financières			UG		UH				
	Dont dotations et reprises – exceptionnelles			UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39–1–5e du C.G.I 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS PYREDIAL — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP	55 415	UR	9 095	US	46 320
	Autres immobilisations financières	UT	82 166	UV		UW	82 166
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	68 859		68 859		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	4 600		4 600		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	199 213		199 213		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	1 274 587		1 274 587		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	206 673		206 673		
	Charges constatées d'avance	VS	102 920		102 920		
	TOTAUX	VT	1 994 435	VU	1 865 949	VV	128 486
RENVOIS (1) Montant des — Prêts accordés en cours d'exercice		VD	51 820				
RENVOIS (1) Montant des — Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE	10 950				
RENVOIS (2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	14 216	14 216		
	à plus d'1 an à l'origine	VH	825 059	202 035	530 499	92 525
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	10 700	10 700		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	3 461 205	3 461 205		
Personnel et comptes rattachés		8C	281 471	281 471		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	173 429	173 429		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	31	31		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	140 898	140 898		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	34 010	34 010		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	8 143	8 143		
TOTAUX		VY	4 949 166	VZ 4 326 141	530 499	92 525
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	330 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
RENVOIS (1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	154 576	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A 2025

Désignation de l'entreprise : SAS PYREDIAL — Néant ☐ * — Exercice N, clos le : 31/10/2025

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WA : 75 707

Charges non admises en déduction du résultat fiscal

Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WB	
Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci–dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39–4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	XE	
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39–4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG		
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	)	
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058–B, cadre III)	WI	78 773	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067–BIS)	XX	XW	78 773
Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39–1–3° et 212 **bis**) *	XZ		
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					I7	(40 783)
Quote–part — Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	K7	

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Moins-values nettes à long terme – imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)	I8	
Moins-values nettes à long terme – imposées au taux de 0 %	ZN	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* – Plus–values nettes à court terme	WN	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* – Plus–values soumises au régime des fusions	WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)	XR	

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39–1–3 et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	
				Quote–part de 12 % des plus–values à taux zéro	M8	

WQ : 113 963

Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage	Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage	Y3	
TOTAL I	WR	227 660

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WS

Quote–part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *	WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058–B, cadre III)	WU	117 282

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Plus-values nettes à long terme – imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)	WV	
Plus-values nettes à long terme – imposées au taux de 0 %	WH	
Plus-values nettes à long terme – imposées au taux de 19%	WP	
Plus-values nettes à long terme – imputées sur les moins–values nettes à long terme antérieures	WW	
Plus-values nettes à long terme – imputées sur les déficits antérieurs	XB	
Autres plus–values imposées au taux de 19 %	I6	
Fraction des plus–values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*	WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote–part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation 2A	XA	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)	ZX	

Mesures d'incitation

Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre–mer*.	ZY	
Majoration d'amortissement*	XD	

Abattement sur le bénéfice et exonérations*

France Ruralités Revitalisation (FRR) (art 44 quidecies A)	HT		Entreprises nouvelles 44 *sexies*	L2		Jeunes entreprises innovantes (44 *sexies* A)	L5	
Zone franche urbaine –TE (art. 44 octies A)	ØV		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 *terdecies*)	PA	
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (44 *duodecies*)	1F		Zone franche d'activités NG (44 *quaterdecies*)	XC	
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 *quindecies*)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 *septdecies*)	PB	

XF

Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)	XS	

Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé

Dont déduction exceptionnelle (art. 39*decies*)	X9		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* F)	YI	
Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* A)	YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* G)	YL	
Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* B)	YB		Dont déduct° exception. simulateur de conduite (art 39 *decies* E)	YH	
Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* C)	YC		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI	
Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* D)	YD				

XG

Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage	Y2	
TOTAL II	XH	117 282

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : bénéfice **(I moins II)**	XI	110 378	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : déficit **(II moins I)**			XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*	ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*			XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN	110 378	XO

Cegid Group

GUILLEMIN & ASSOCIES
EXPERTISE COMPTABLE et COMMISSARIAT AUX COMPTES
AUDIT & CONSEIL
SOCIAL ET FISCAL

S.A.S. " PYREDIAL "

AVENUE DE LUCHON

31 210 GOURDAN POLIGNAN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/10/2025

4 Rue de la Blancherie
33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX
Tél. : 0.547 500 530
E-mail : contact@3g-guillemin.fr

28 Avenue Charles de Gaulle
33650 LA BREDE
Tél. : 0 547 500 548
E-mail : 3gguillemin@orange.fr

Site internet : www.3g-guillemin.fr
SAS Vincent GUILLEMIN au capital de 838 000 €, inscrite à l'Ordre des Experts-comptables d'Aquitaine et sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes rattachée à la CRCC Grande Aquitaine R.C.S 538 652 413 – APE 6920 Z

S.A.S. PYREDIAL
Avenue de LUCHON
31210 GOURDAN POLIGNAN
Capital social : 200 000 €

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/10/2025

A l'Associée Unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PYREDIAL relatifs à l'exercice clos le 31/10/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/11/2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Artigues-Près-Bordeaux, le 02 mars 2026

SAS VINCENT GUILLEMIN
Représentée par Vincent GUILLEMIN
Commissaire aux Comptes
Inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes
Rattachée à la CRCC de Grande Aquitaine

Bilan

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/10/2025	Net 31/10/2024
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	33 242	33 242		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	2 168 919	1 744 775	424 144	478 411
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 224 324	2 652 764	571 560	506 088
Autres immobilisations corporelles	714 773	494 643	220 130	215 995
Immobilisations corporelles en cours				20 833
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	81 600		81 600	77 600
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	193 232		193 232	196 824
Prêts	55 415		55 415	14 545
Autres immobilisations financières	82 166		82 166	78 650
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**6 553 670**	**4 925 424**	**1 628 246**	**1 588 946**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	87 478		87 478	86 582
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	2 708 803	39 725	2 669 078	2 464 392
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	68 860		68 860	93 183
Autres créances	1 685 074		1 685 074	2 047 284
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	824 982		824 982	735 318
Charges constatées d'avance (3)	102 920		102 920	81 928
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**5 478 117**	**39 725**	**5 438 392**	**5 508 688**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**12 031 788**	**4 965 149**	**7 066 638**	**7 097 634**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			*9 095*	*14 545*
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

	31/10/2025	31/10/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital	200 000	200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	20 000	20 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 821 764	1 842 125
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**75 708**	**279 639**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**2 117 472**	**2 341 764**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	839 277	655 398
Emprunts et dettes financières diverses (3)	10 700	16 900
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 461 206	3 434 378
Dettes fiscales et sociales	595 830	617 268
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	34 010	24 621
Produits constatés d'avance	8 143	7 304
TOTAL DETTES	**4 949 167**	**4 755 870**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**7 066 638**	**7 097 634**
(1) Dont à plus d'un an (a)	623 025	529 879
(1) Dont à moins d'un an (a)	4 326 142	4 225 991
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	14 217	5 628
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/10/2025	31/10/2024
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	34 105 801		34 105 801	32 906 708
Production vendue (biens)	5 229 939		5 229 939	4 822 656
Production vendue (services)	665 294		665 294	568 368
Chiffre d'affaires net	**40 001 033**		**40 001 033**	**38 297 731**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				9 000
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			108 183	126 847
Autres produits			29 062	28 980
Total produits d'exploitation (I)			**40 138 278**	**38 462 558**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			28 117 778	26 915 173
Variations de stock			-136 227	-187 682
Achats de matières premières et autres approvisionnements			3 420 735	3 241 476
Variations de stock			-896	-14 975
Autres achats et charges externes (a)			5 085 523	4 772 070
Impôts, taxes et versements assimilés			348 662	336 125
Salaires et traitements			2 378 472	2 149 005
Charges sociales			593 029	556 987
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			265 405	256 377
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			39 725	108 183
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			25 702	28 843
Total charges d'exploitation (II)			**40 137 908**	**38 161 581**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**370**	**300 977**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			48 766	57 737
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			**48 766**	**57 737**
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			17 360	15 299
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			**17 360**	**15 299**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**31 406**	**42 438**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			**31 776**	**343 415**

Compte de résultat (suite)

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

	31/10/2025	31/10/2024
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	12 000	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	**12 000**	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	8 851	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	**8 851**	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**3 149**	
Participation des salariés aux résultats (IX)		42 621
Impôts sur les bénéfices (X)	-40 783	21 155
Total des produits (I+III+V+VII)	**40 199 044**	**38 520 295**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**40 123 337**	**38 240 657**
BENEFICE OU PERTE	**75 708**	**279 639**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier	*28 222*	*13 345*
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	*47 446*	*57 737*
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Documents soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

SAS PYREDIAL 2025

Annexe

Règles et méthodes comptables

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

Désignation de la société : SAS SAS PYREDIAL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2025, dont le total est de 7 066 638 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 75 708 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/11/2024 au 31/10/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 23/12/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/10/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
* Agencements des constructions : 7 à 15 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 3 ans
* Matériel de bureau : 3 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Documents soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Règles et méthodes comptables

Des amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.
Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.
La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,35 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Taux de rotation du personnel : 5 %
- Table de taux de mortalité : Table INSEE 2024

Notes sur le bilan

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	33 242			33 242
Immobilisations incorporelles	**33 242**			**33 242**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 154 934	13 985		2 168 919
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 063 673	220 712	60 062	3 224 324
- Installations générales, agencements aménagements divers	440 716	51 328		492 044
- Matériel de transport	27 753		7 274	20 479
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	198 680	3 570		202 250
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	20 833		20 833	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**5 906 590**	**289 595**	**88 170**	**6 108 015**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	77 600	4 000		81 600
- Autres titres immobilisés	196 824	5 000	8 592	193 232
- Prêts et autres immobilisations financières	93 195	55 336	10 950	137 581
Immobilisations financières	**367 619**	**64 336**	**19 542**	**412 413**
ACTIF IMMOBILISE	**6 307 451**	**353 931**	**107 712**	**6 553 670**

Notes sur le bilan

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		289 595	64 336	353 931
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**289 595**	**64 336**	**353 931**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		60 733	19 542	80 275
Scissions				
Mises hors service		27 436		27 436
Diminutions de l'exercice		**88 170**	**19 542**	**107 712**

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	33 242			33 242
Immobilisations incorporelles	**33 242**			**33 242**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 676 523	68 252		1 744 775
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 557 585	146 390	51 211	2 652 764
- Installations générales, agencements aménagements divers	252 612	42 124		294 737
- Matériel de transport	9 698	4 096	7 274	6 519
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	188 845	4 543		193 387
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**4 685 263**	**265 405**	**58 485**	**4 892 182**
ACTIF IMMOBILISE	**4 718 505**	**265 405**	**58 485**	**4 925 424**

Notes sur le bilan

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

Les opérations s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
Ventilation des dotations			
Compléments liés à une réévaluation			
Eléments amortis selon mode linéaire		265 405	265 405
Eléments amortis selon autre mode			
Dotations exceptionnelles			
Dotations de l'exercice		**265 405**	**265 405**
Ventilation des diminutions			
Eléments transférés à l'actif circulant			
Eléments cédés		31 049	31 049
Eléments mis hors service		27 436	27 436
Diminutions de l'exercice		**58 485**	**58 485**

Notes sur le bilan

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 994 436 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	55 415	9 095	46 320
Autres	82 166		82 166
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	68 860	68 860	
Autres	1 685 074	1 685 074	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	102 920	102 920	
Total	**1 994 436**	**1 865 950**	**128 486**
Prêts accordés en cours d'exercice	51 820		
Prêts récupérés en cours d'exercice	10 950		

Les autres créances concernent un compte courant groupe vis à vis de la société mère Gourdis pour 1 275 KE.

Produits à recevoir

	Montant
FOURNISSEURS AVOIRS A RECEVOIR	32 403
Divers produits à recevoir	3 047
Total	**35 450**

Notes sur le bilan

Documents soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks	108 183	39 725	108 183	39 725
Créances et Valeurs mobilières				
Total	**108 183**	**39 725**	**108 183**	**39 725**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		39 725	108 183	
Financières				
Exceptionnelles				

Dépréciation des stocks

Les stocks font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 39 725 euros.

Les stock ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 200 000,00 euros décomposé en 12 500 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

Notes sur le bilan

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 28/04/2025.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	279 639
Prélèvements sur les réserves	20 361
Total des origines	**300 000**
Affectations aux réserves	
Distributions	300 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	**300 000**

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/11/2024	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/10/2025
Capital	200 000				200 000
Réserve légale	20 000				20 000
Réserves générales	1 842 125	-20 361		20 361	1 821 764
Résultat de l'exercice	279 639	-279 639	75 708	279 639	75 708
Dividendes		*300 000*			
Total Capitaux Propres	**2 341 764**		**75 708**	**300 000**	**2 117 472**

Notes sur le bilan

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 949 167 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	14 217	14 217		
- à plus de 1 an à l'origine	825 060	202 035	530 499	92 526
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	10 700	10 700		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 461 206	3 461 206		
Dettes fiscales et sociales	595 830	595 830		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	34 010	34 010		
Produits constatés d'avance	8 143	8 143		
Total	**4 949 167**	**4 326 142**	**530 499**	**92 526**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	330 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	154 576			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FACTURES A RECEVOIR	460 099
INTERETS COURUS S/EMPRUNT	895
DETTE PROV POUR CP	178 814
Personnel 13E Mois	53 576
Prov. Prime Objectif	23 629
COMITE D ENTREPRISE	25 036
Charges Sur 13E Mois	13 448
CHARGES SUR PROV / CP	44 882
Charges Prime Objectif	5 931
PROV IMPACT FILLON	33 488
ETAT CHARGES A PAYER	138 852
Total	**978 650**

Notes sur le bilan

Documents soumis au contr
du Commissaire aux Comp

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCES	102 920		
Total	**102 920**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	8 143		
Total	**8 143**		

Notes sur le compte de résultat

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/10/2025	31/10/2024
Ventes de Marchandises	34 105 800	32 906 708
Ventes de produits transformés	5 229 939	4 822 655
Prestations de services	665 294	568 368
TOTAL	**40 001 033**	**38 297 731**

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 11 962 euros
Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat et impôts sur les bénéfices

Notes sur le compte de résultat

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

Accroissements et allégements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 19 693 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	78 773
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	**78 773**
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	**19 693**
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/11/2001, la société SAS PYREDIAL est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS GOURDIS. L'option a été renouvelée en date du 01/11/2021.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

L'impôt est constaté comme si la société n'était pas intégrée fiscalement et l'économie éventuelle est constatée chez la mère.

Autres informations

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

Effectif

Effectif moyen du personnel : 78 personnes dont 1 apprenti et 1 handicapé.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	2	
Agents de maîtrise et techniciens	9	
Employés	67	
Ouvriers		
Total	**78**	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement du fonds de commerce s/ prêt CRCA 115 KE	*72 258*
Nantissement du fonds de commerce s/ prêt BECM 150 KE	*138 409*
Autres engagements donnés	210 667
Total	**210 667**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	210 666

Autres informations

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Caution solidaire de la SAS GOURDIS sur emprunt CRCA 474 KE	*294 375*
Avals et cautions	294 375
Autres engagements reçus	
Total	**294 375**
Dont concernant :	
Les dirigeants	294 375
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 100 842 euros
Les indemnités sont calculées pour un départ à la retraite à 62 ans avec une rotation moyenne et un taux de charges sociales de 45% pour les cadres et 33% pour les non cadres.

Les salaires et l'indemnité sont actualisés à un taux de 3.35%.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.